

Le 1<sup>er</sup> jour de l'ordonnance...  
 M  
 L'AN 1745 le premier mars 1745 après les promesses prises en l'Église  
 et les trois proclamations de bans dument faites sans opposition par trois  
 jours de dimanche le premier le dimanche 8. jours de dimanche le premier  
 la seconde de vingt et un et la troisième le 28. Du même mois  
 Jacques VITEL fils aîné et François PERIGANT tous deux de cette  
 paroisse ont contractés entre eux le 1<sup>er</sup> jour de mars par paroles  
 de présent et de futur et se sont promis et promis de donner la bénédiction nuptiale  
 devant les personnes d'usage de la paroisse de Vitel, François VITEL, François PERIGANT  
 et qui visent qui tend ont de l'aveu de leurs signatures de ce jour  
 selon l'ordonnance. Gautier vultus de Pludual  
 L'AN 1745 le premier mars 1745 après les promesses prises en l'Église  
 et les trois proclamations de bans dument faites sans opposition  
 par trois jours de dimanche le premier le 14. le 21. et le 28. jours de dimanche  
 le premier le premier de Pludual et...

## Informations liées à l'image.

Cote : 5 Mi 097  
 Lieu : Pludual  
 Période : 1721 - 1760

## Commentaire.

Mariage Jacques VITEL et Françoise PERIGANT le 1er mars 1745 à Pludual.